



# LA GAZETTE DE LA CAGETTE

Édition spéciale - Juillet 2018

## Notre Gazette

Par Catherine Gustau

Ah l'été, ses terrasses bondées, le soleil qui tape fort, les siestes, les vacances (pour les plus chanceuses-x !), les pêches mûres, le "d'accord pour un petit pastis, mais tu me promets, on n'en boit qu'un !", la lavande et le marché à la fraîche le samedi matin...

Quelle bonne période pour se prélasser à la plage ou au bord de la piscine, paires de lunettes de soleil sur le nez et un bon magazine à portée de main !

Et bien justement, il y a un bon magazine, que vous adorez lire, qui parle de vous, qui a besoin de vous !

Vous l'avez peut être remarqué, ces derniers mois la Gazette a paru moins fréquemment que d'habitude. Nous sommes une petite équipe à régulièrement pianoter sur nos claviers pour vous servir le nectar de La Cagette, et ces derniers temps nous avons été accaparé·e·s par d'autres tâches dans notre coopérative et nous n'avons pas eu assez de temps à consacrer à notre bien-aimé magazine.

Bien entendu, tout·e coopérateur·rice le souhaitant peut déjà écrire une tribune dans le magazine en l'envoyant au groupe Agora AG ([agoraag@lacagette-coop.fr](mailto:agoraag@lacagette-coop.fr)). Mais nous souhaitons que cette démarche se pérennise et qu'un vrai comité de rédaction se crée pour reprendre en main ce magazine, pour beaucoup d'entre nous emblématique de la coopérative.

Alors, que vous soyez journaliste du dimanche, commentatrice sportive amatrice, chroniqueur ponctuel des aventures de votre famille, ou rien de tout ça mais que vous avez envie de participer à la vie de votre coopérative en devenant pigiste en culottes courtes pour La Cagette, contactez nous à l'adresse [agoraag@lacagette-coop.fr](mailto:agoraag@lacagette-coop.fr) !



# SOMMAIRE

- P 2 : • Wanted !
- P 3 : • L'édito par Dr Max
- P 4 et 5 : • Horaires d'été
- P 6 : • Ordures
- P 7 : • Marge 20%  
• Comment s'informer
- P 8 : • Pain  
• Wanted  
• Solidarité
- P 9 : • Actions  
• Énergie
- P 10 à 16 : • Dossier statuts
- P 16 et 17 : • Tribune libre : pourquoi ?
- P 18 : • 

En annexe (version numérique seulement) :  
• Liens

Tu fais  
tes courses  
où toi ?

BEN À LA CAGETTE !  
POURQUOI ?  
Y'A MIEUX ?

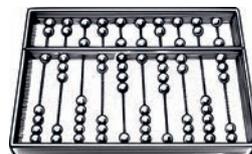
# WANTED!

( LA CAGETTE RECHERCHE )



Vous souhaitez donner un vrai coup de main au projet, devenez facilitateur.rice de votre équipe !

Remplissez le formulaire, les goélands et les salarié.es préparent actuellement une palette d'outils pour vous former ! (Lien du formulaire sur l'Espace Membre «Participer» le lien est dans l'encadré jaune, sur le forum dans l'encadré rouge en haut de la catégorie facilitateur.rice)



Vous souhaitez faire vos services de 3h à la Cagette en compta ? Contactez :  
[compta@lacagette-coop.fr](mailto:compta@lacagette-coop.fr)



Vous êtes intéressée par la sélection des produits proposés dans le magasin : rejoignez un rayon du groupe Appro !  
Manifestez votre motivation en écrivant à :  
[julien@lacagette-coop.fr](mailto:julien@lacagette-coop.fr)



Visites producteur.rice.s : participez au renforcement des liens entre villes et campagnes ! Compétences logistiques et organisationnelles très appréciées.  
[visitesproducteurs@lacagette-coop.fr](mailto:visitesproducteurs@lacagette-coop.fr)



La Cagette achète actuellement plusieurs centaines de stylos par mois, qui partent presque tous faire de beaux voyages... Vous en avez chez vous ? Ramenez-les ! Qu'ils viennent de La Cagette ou pas ils seront les très bienvenus.

# L'édito : S'ouvrir aux autres ou mourir seul.e.s ?

Par Maxime Thoueille



La participation, l'essence même de La Cagette, vit une période de troubles. Depuis septembre dernier, nous avons avancé sur tous les fronts de manière groupée, au risque d'un essoufflement généralisé. Celui-ci s'est ressenti ces derniers temps dans les feuilles de présence, sur les visages dans les comités et dans le moral de certain.e.s salarié.e.s.

C'est vrai, « l'expérience utilisateur-riche » à La Cagette est loin d'être aboutie. Qui n'a pas expérimenté la cacophonie ? Disons-le nous franchement, que ce soit dans l'accueil, la transmission des informations, la répartition des tâches ou la prise de décisions, les messages sont loin d'être limpides et nos mines parfois livides.

Allons-nous laisser la chaleur nous endormir ? Comment grandir sans ramollir ? Du haut de nos 3 années d'expériences, une chose est sûre : À chaque fois que nous avons élargi notre socle de membres actif.ve.s, le projet a pris une nouvelle tournure.

Voici donc une ode à l'ouverture, indispensable métamorphose pour notre organisation future !

Révisons le système !

Si certain.e.s s'ennuient à La Cagette, en voilà un problème, car les tâches ne manquent guère ! Pire, nous avons des spécialistes dans toutes les matières, pourquoi ne pas valoriser cette richesse humaine ? Repensons les 3h, afin que l'implication dans un comité devienne une priorité. Définissons le cadre et offrons à tou.te.s la meilleure manière de participer au projet, que ce soit en maniant la truelle ou à l'oral devant la foule rebelle. Manifestons nos talents et nos envies et adaptons le format à nos besoins bientôt assouvis.

Clarifions le fonctionnement !

Si certain.e.s pensent que le projet est géré par une milice armée, en voilà une triste idée. C'est tout le contraire de ce que nous souhaitons construire depuis le début : un pouvoir dilué dans une gouvernance partagée entre celles et ceux qui souhaitent s'impliquer. Mais le constat est là, nous manquons encore de transparence dans notre organisation, freinant l'implication du plus grand nombre. Qui est responsable de quoi ? Qui prend les décisions ? Comment intégrer un comité ? Terminons au plus vite le travail sur les statuts pour faciliter de nouveaux modes de participation.

Changeons de discours !

Si certain.e.s pensent que La Cagette n'est qu'un projet alternatif, quel discours hâtif ! Notre organisation collective a en ligne de mire de "permettre à chacun.e d'améliorer sa consommation selon ses moyens et ses convictions", et le comité comparatif de prix nous a d'ores et déjà montré que nous y parvenons ! Crions donc sur les toits la force de notre modèle, pour qu'il s'impose comme une solution incontournable dans toutes les sphères montpelliéraines.

Acceptons notre diversité !

Si certain.e.s d'entre nous ne réalisent pas 100% de leurs achats pour des raisons de prix ou de produits, alors nous nous prendrons les pieds dans le tapis. Demain nous devons impérativement satisfaire les besoins de 2000 personnes à minima pour survivre économiquement dans un environnement très concurrentiel. Plus nous serons nombreuses et nombreux et plus nos besoins seront capricieux. Attendons-nous donc à trouver en rayon des produits ne correspondant pas toujours à nos attentes... Mais servons nous de nos convictions pour nous saisir des questions touchant nos plus vives passions.

Élargissons notre champ d'action !

Ancré.e.s au cœur de la ville, il est également temps de tisser notre chrysalide dans un réseau associatif déjà dense, en nous rapprochant des structures existantes. Allons chercher de nouveaux publics et portons des revendications communes. Nous sommes au carrefour d'une énergie citoyenne bouillonnante, prête à se densifier de manière éminente.

Soyons donc ouvert.e.s à de nouvelles perspectives pour ne pas envisager un sombre dessein. Devenons cette vraie plateforme de débat autour de l'alimentation, et plus encore. Laissons le poulpe se transformer en pieuvre, déployer l'ampleur de son réseau avec vigueur.

# DERNIÈRE MINUTE - FLASH SPÉCIAL - SUR LE VIF

Cher·ère·s tou·te·s,

Après une semaine de test en «horaires d'été», nous devons les ajuster de nouveau pour des raisons logistiques. Veuillez nous excuser pour la cacophonie occasionnée. Vous trouverez le détail ci-dessous ainsi qu'une explication du passage en horaires d'été.

Les salarié·e·s

## Les horaires d'été à La Cagette

Par les salarié·e·s

### Pourquoi des horaires d'été ?

Il n'y a plus assez de Coops présent.e.s ! Avec l'été, les créneaux et notamment ceux du milieu de journée se vident de plus en plus, et il n'est pas rare qu'il n'y ait qu'une ou deux personnes présentes pour assurer leur service, voire aucune sur huit ou dix prévues... Dans ces conditions il est impossible de faire fonctionner le magasin correctement, les salarié·e·s n'étant pas suffisamment nombreu·ses·x ou disponibles pour se substituer aux coops.

Qui plus est, le sondage envoyé il y a quelques semaines indique des départs massifs en vacances entre le 14/07 et le 31/08 (deux tiers des 144 répondant·e·s environ ont indiqué leur absence, et la plupart des salarié·e·s vont aussi prendre quelques jours de congés). Donc on officialise la sieste !

### Concrètement qu'est ce qui va changer pour faire mes courses ?

Les horaires d'ouverture du magasin cet été (du 03/07 au 31/08 inclus) seront :

Le lundi de 17 à 21h

Du mardi au vendredi de 8h à 10h30 et de 17h à 21h

Le samedi de 8h à 21h.

Jours fériés : la Cagette sera fermée le 14 juillet et le 15 août.

### Qu'est-ce que cela change pour mes services ?

1- Contrairement à ce qui avait été annoncé, tous les créneaux, y compris les créneaux de 10h45 et 13h30 sont maintenus car nous n'avons pas réussi à décaler toutes les livraisons. Il y a toujours plein de palettes à mettre en rayon !

2- Le magasin sera quant à lui bien fermé aux consommateur·rice·s du mardi au vendredi entre 10h et 17h car nous manquons d'effectifs pour tenir la caisse et l'accueil en cette période estivale.

3- Les créneaux de l'après-midi commencent bien à 16h15 (et pas à 17h). Le magasin ouvre quant à lui ses portes à 17h.

Le BDM sera délocalisé au magasin pour concentrer les forces au même endroit :

Le Bureau des Membres est délocalisé à l'accueil du magasin au niveau de la caisse n°3 pour les créneaux habituels. Toutes les personnes maîtrisant le jargon du BdM (création d'une extension, d'un congé, signification des différents statut «à jour» etc.) sont les bienvenues en renfort le matin de 8h à 11h pour tester un service en continu au magasin (venez chercher la fraîcheur !).

## Je pars en vacances, que faire ?

C'est vrai que vous allez nous manquer pendant vos vacances, mais comme la Cagette est magnanime, elle ne vous en voudra pas trop.

Voici les deux cas de figure rencontrés les plus couramment :

1- Vous serez absent-e pendant au minimum 2 services ? (voir le calendrier des semaines ABCD sur votre espace membre) > rendez-vous au bureau des membres pour prendre un congé de La Cagette. Vous ne viendrez pas faire vos services ni acheter au magasin

pendant cette période. Par contre, la reprise des courses coïncide avec la reprise de vos services.

Par exemple, vous partez du 1er juillet au 2 septembre. Votre prochain service est le mercredi 5 septembre. Vous ne pourrez faire vos courses qu'à partir du 5 septembre.

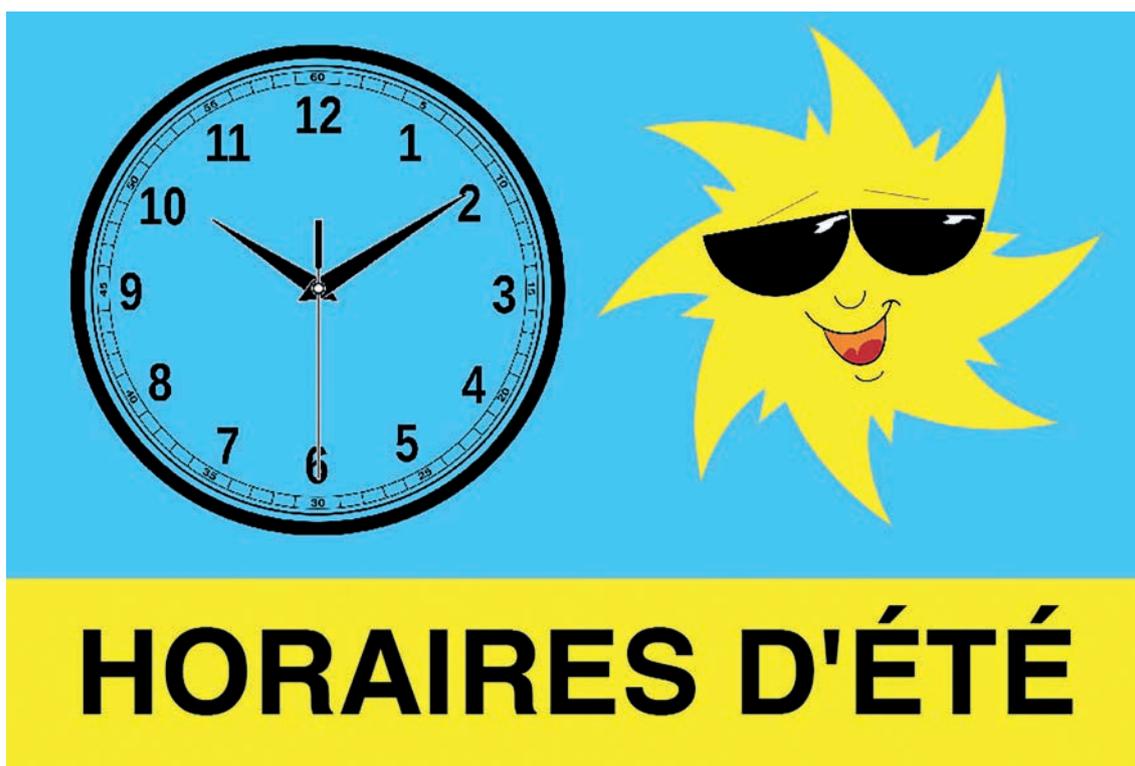
### Bureau des Membres :

Attention : cet été, le Bureau des Membres prend des vacances et déménage à l'entrée du magasin ! Rendez-vous donc là bas pour régler vos turpitudes administratives ou par mail à [bureaudesmembres@lacagette-coop.fr](mailto:bureaudesmembres@lacagette-coop.fr)

Horaires : 17h - 19h du Mercredi au vendredi.

Numéro de téléphone : 04 11 80 25 31

2- Vous ne pourrez pas assurer 1 seul service car vous serez sur les routes avec bison futé :  
> Notre solution coup de coeur : Faites un échange. Rendez-vous sur le forum en ligne sur votre espace membre pour échanger votre créneau d'août avec un juilletiste ou l'inverse !  
> Si vous n'arrivez pas à faire un échange, ce n'est pas la mer à boire, venez faire un rattrapage et on n'en parle plus !



# Le comité ordures, Kézako ?

Par le comité Ordures



“Qu’est-ce à dire que ceci ?” dirait le gros Burgonde de Kaamelott, après avoir entendu parler du comité ordures. Comme on est plus malins que lui, on va pouvoir comprendre...

## Historique du comité et thématiques abordées :

Le comité ordures est né des interrogations de coops au sujet de la production de déchets (alimentaires, emballages, cagettes/palettes...) par la Cagette et de ce qu’il en advenait. Quelles quantités de déchets produit-on ? Pourquoi ? Quel type de déchets ? Peut-on les réduire, les recycler, les composter ? Ces palettes/courgettes/posters de Michel Sardou qui traînent là dans le magasin, je peux les emmener chez moi ?

## Projets en cours :

Pour valoriser les biodéchets, mettre en place des bacs de compostage dans le Parc Clémenceau en face de la Cagette et intégrer leur utilisation aux services des coops.

ET/OU :

Mettre en place un lombricomposteur dans les locaux du Bureau Des Membres (arrière-cour reliant les bureaux au garage) à Balard avec les mêmes objectifs.

## Ce qui est déjà possible :

- Récupérer des cagettes en bois ou ballots de cagettes compactées (pour la cheminée, ou tout autre usage).

> Il suffit d’aller se servir dans la salle au fond à droite du magasin, à côté de la compacteuse ! Demandez à un coop en service (tablier cagette, brassard orange, chapeau à plumes...) de vous indiquer où c’est si vous ne savez pas.

- Récupérer des palettes non consignées.

> Demandez à un salarié non surbooké (il a au moins un oeil ouvert et une main de libre) si des palettes sont disponibles pour être récupérées. Pour des raisons de place et pour limiter le temps de travail, il n’y aura pas de stock ou réservation de palettes.

## **The Comité of Ordures needs you !**

(Le comité ordures a besoin de vous)

Le comité ordures en tant qu’avant-garde de la révolution des ordures à la Cagette se propose d’apporter aux masses Cagettes toutes les connaissances et savoirs nécessaires à sa réalisation !

Pour cela il a besoin de tes bras et de ta tête camarade !

Nous appelons donc tous les volontaires à venir rejoindre le comité pour développer un nouvel axe d’action :

L’information et la sensibilisation des Cagettes sur les thématiques du recyclage, de la réduction des déchets etc.. Par exemple, afficher/partager un document pour informer les coops de qu’est-ce qu’on met dans quelles poubelles à Montpellier ? Ou un guide du vrac avec tous les bons conseils pour rendre la vie plus facile etc... Le but étant de permettre la meilleure information possible des coops et faciliter ainsi, pour ceux qui le souhaiteront, l’adoption de comportement limitant notre impact sur l’environnement par nos déchets.

## Pour conclure :

Tu es intéressée.e pour rejoindre le comité ordures pour une de ces missions (ou une autre) ? Tu penses que le comité devrait/ne devrait pas faire telle ou telle action ? Il te suffit d’envoyer un mail à [ordures@lacagette-coop.fr](mailto:ordures@lacagette-coop.fr), tu seras ajoutée.e à la mailing-list et tu pourras alors t’investir autant que tu le souhaites dans le comité !

Dans l’esérance de pouvoir un jour t’appeler “ordure”.

# Faudra-t-il augmenter les 20% ?

Par Maxime Thoueille

Voici une question qui nous turlupine depuis des mois. Sera-t-on dans l'obligation, à un moment, de relever notre marge ? Je lance ici le débat pour prendre le taureau par les cornes avant l'AG.

Nous l'avions annoncé à l'Agora de mai comme un dernier recours si notre modèle économique battait de l'aile. Est-ce que les 20% sont adaptés à la taille et à l'avancée de notre projet ? Depuis le début, nous scrutons le modèle de Park Slope et de la Louve. La marge des New-Yorkais a oscillé légèrement selon leurs phases de développement. A La Louve, ils ont tranché rapidement : La perte des produits fragiles (légumes, viandes, produits laitiers) est incluse dans le prix de vente. Tous leurs produits ne sont donc pas vendus avec une marge de 20%.

Ceci étant dit, quel est le pilier de notre projet : Une marge fixe pour se démarquer de la grande distribution, ou le symbole des 20% ? A Marseille, le Super Cafoutch a fait le choix d'une marge de 23% d'entrée de jeu.

Bien sûr, un taux de majoration bas permet d'avoir des prix intéressants et d'être accessible à toutes les bourses. C'est tout l'enjeu de notre projet. Si nous réhaussons ce taux de marge, quelles seront les conséquences sur les prix ? Passer de 20 à 23% de marge augmenterait un panier moyen de 100€ à 103€. Des prix légèrement plus chers freineront-ils la consommation ? Ce qui est sûr, c'est que nous serons tou·te·s impacté·e·s. Et cela aura tendance à creuser les inégalités tout comme l'augmentation d'un point de TVA par le gouvernement.

L'avantage d'une augmentation du taux de majoration, c'est son impact immédiat sur les finances. Bien entendu, nous continuons nos actions pour diminuer les pertes, recruter de nouveaux membres et améliorer le panier moyen, mais leur impact économique se fera sentir à moyen terme. Aurons-nous les reins assez solides pour tenir jusque là ? Car sans Cagette, les inégalités alimentaires reprendront de plus belle. Doit-on se serrer la ceinture et freiner les investissements ? Le risque est de casser notre élan de développement. Mais sans priorisation ni arbitrage sur les dépenses, plus de Cagette non plus d'ici 1 an !

Certes nous avons besoin de ressources pour grandir mais nous avons le devoir de prendre des orientations collectives et définir un cap viable. L'arrêté comptable du premier exercice éclairera les choix qui s'offriront à nous. Rendez-vous à l'AG et n'oublions jamais que nos achats servent uniquement à financer notre fonctionnement et non à enrichir des actionnaires !

## Comment trouver toutes les infos de La Cagette ?

Par Charles Godron

Vous trouverez sur votre Espace Membre beaucoup d'informations et tous les liens d'accès vers les documents de La Cagette. Connectez-vous depuis la page d'accueil de notre site web :



Et bonne navigation dans l'Espace Membre :

A screenshot of the member space website. At the top, there is a navigation bar with links for ACCUEIL, AGENDA, WIKI, FORUM EN LIGNE, VOLANTS, DRIVE, and BOITE À IDÉES. Below the navigation bar, there is a yellow banner with the text: "Bienvenue à tous·es dans l'espace membre de La Cagette ! Habituez-vous à venir le consulter régulièrement. Horaires d'été du mardi 3 juillet au 1er septembre / Le Bureau des Membres est maintenant au magasin." The main content area is divided into several sections: "Horaires Magasin" with a list of days and times; "Mes services et échanges" with a list of services; "Participer" with a link to "Fiche demande et avis produits"; "Informations et documentations de La Cagette" with a list of documents; and "Actualités et vie de la communauté" with a list of events. On the right side, there is a calendar widget showing events for the month of July.

Vous voulez proposer, demander ou donner votre avis sur un produit ? C'est simple : Cliquez sur «Fiche demande et avis produits» et remplissez le formulaire !

# Panem et Cagettas : ad augusta per angusta

Par Julien Guillaume-Schmitt

Gloire à nos héros glutineux !

Jérôme et Martin les valeureux gladiateurs du bricopain sont arrivés au terme de leur combat menuisier, avec le soutien de Christophe le maître de l'arène. Le meuble à pain est en place ! La plèbe, les cavalières et les sénatrices les acclament au son des buccins et des trompes ! Le pain frais jaillit par kilos sur le sable chaud ! Le laurier, la myrte et l'ambrosie couronnent leurs fronts vainqueurs ! Gloire ! Gloire à nos héros glutineux !

N'omettez surtout pas de saluer leur travail à l'aide d'une locution latine appropriée lorsque vous les croiserez dans les rayons, comme par exemple De panibus et coloribus non disputademque sutor ne supra crepidam. Sinon, vous pouvez aussi crier "Gloire !" très fort en vous frappant la poitrine, vous verrez, ça leur fera très plaisir.

Gloire ! (Bong) Gloire (Bong) GLOIRE !



## WANTED!

( LA CAGETTE RECHERCHE )



Le groupe communication recherche un·e dessinateur·rice sachant faire des dessins au trait noir pour constituer un fonds d'illustrations (éventuellement colorisables pour notre communication visuelle.

Contactez Charles :

[communication@lacagette-coop.fr](mailto:communication@lacagette-coop.fr)



## Solidarité

Par Suzanne Pergal

Nous relançons le groupe de solidarité de La Cagette !

Nous visons comme objectifs prospectifs : agrandir la portée d'implication de la coopérative dans Montpellier, rendre notre magasin plus accessible pour tou·te·s dans le quartier et ailleurs en ville, diversifier les produits et les animations offerts par La Cagette, faciliter le processus d'inscription, se mobiliser pour prendre des moyens de paiement différents (bons alimentaires, etc.). Contactez le groupe Solidarité :

[solidarite@lacagette-coop.fr](mailto:solidarite@lacagette-coop.fr)

# Opérations Ninjas : Actions, réactions !

Par Maxime Thouelle pour le groupe Com

Faites jaillir l'esprit ninja qui sommeille en vous et préparez avec nous l'opération recrutement tous azimuts. Le comité communication concocte actuellement un programme d'action et de nouveaux contenus adaptés pour la rentrée.

## Opération « réveille ton quartier » :

Vous travaillez dans une association du quartier ? Vous êtes en contact de publics susceptibles d'être intéressés par La Cagette ? Devenez un relai pour nous faire connaître et démontrer l'intérêt économique de notre organisation collective !

## Opération « soulève ta fac » :

Vous renquillez sur les bancs de l'université ? Vous connaissez les associations étudiantes et les événements qui boostent la vie sur le campus ? Dites-nous tout sur l'université et devenez ambassadeur-riche à la fac pour un panier moyen moins cher pour les étudiants.

## Opération « Hollywood » :

Vous faites de la vidéo amateur ? Vous ne mettez pas vos doigts devant l'objectif ? Rejoignez l'équipe hollywoodienne et envoyez du rêve pour le 3ème clip de la Cagette.

Vous vous sentez prêt.e pour une de ses missions ? Contactez Charles notre gourou de la communication [charles@chezcharles.fr](mailto:charles@chezcharles.fr), il saura vous guider !

# Humour, amour et économies d'énergie : La Cagette s'engage !

Par Gérard Manvussa

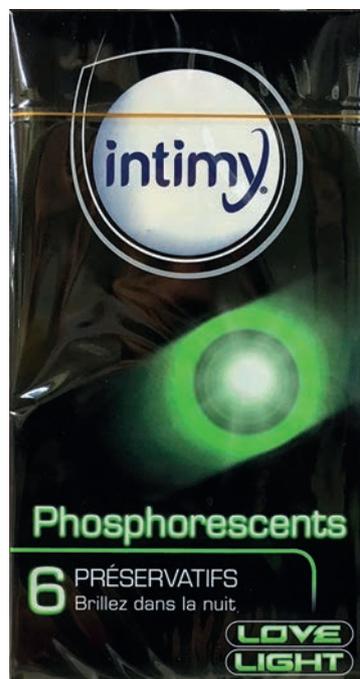


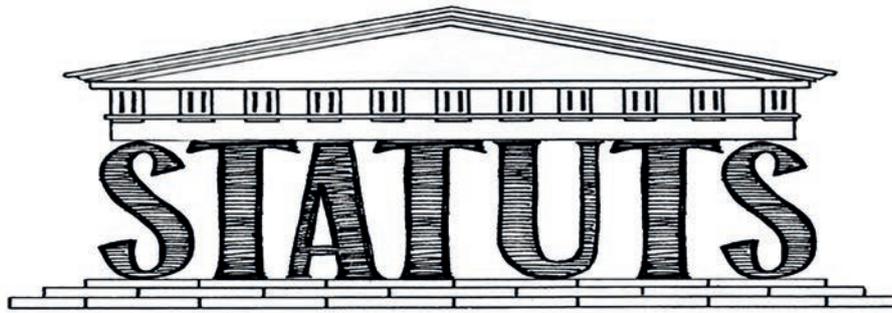
Vous avez sans doute déjà remarqué les autocollants sur nos réfrigérateurs et la vitrine sur rue : depuis que nous sommes entrés dans notre premier local rue Balard, et bien sûr en reprenant notre supermarché, c'était une évidence d'acheter notre électricité 100% renouvelable à Enercoop, une coopérative de l'Économie Sociale et Solidaire.

Mais nous savons depuis l'ouverture de notre magasin que nos rayons réfrigérés refroidissent presque autant le magasin que les produits qu'ils contiennent. Certes cela permet d'avoir une atmosphère fraîche propice à la bonne conservation de tous les produits (et des coopérateur-riche-s), mais cela engendre une consommation énergétique que nous voulons diminuer. Le GRAL (Groupe Aménagement Local) étudie les différentes possibilités techniques envisageables (portes sur les armoires actuelles, remplacement par

par des armoires d'occasion avec portes, armoires neuves...) mais toutes ces options représentent des investissements que nous devons décider et planifier avec soin.

En attendant des avancées décisives sur cette question, et selon le vieil adage des familles "il n'y a pas de petites économies", récemment arrivé dans nos rayons, ce produit permettra déjà à certain.e-s d'entre-nous non seulement de se réchauffer mais surtout de faire chez elles-ux quelques économies d'électricité :





## Qui décide quoi à La Cagette ?

Par Mireille Pelfort

Comment organise-t-on ce que devient La Cagette ? Ce sont les questions auxquelles nous devons répondre en ce moment collectivement dans la refonte des statuts que nous programmons.

Car nous sommes dans une phase de rédaction de nouveaux statuts.

Les textes eux-mêmes nous font peu d'obligations à part celle de n'avoir qu'une seule personne à la présidence.

Dans l'urgence, au moment de la création de la Coopérative en avril 2017, nous avons déposé des statuts empruntant largement aux statuts de la Louve. Nos agissements depuis, sans être illégaux, ne s'en inspirent pas, mais naviguent entre un héritage du fonctionnement de l'association « les amis de la cagette » et des adaptations successives, changeantes, rapides, non intégrées par la plupart des coopérateurs. Et c'est sans doute inévitable dans un processus de création de structure d'un nouveau type.

Il nous faut maintenant stabiliser nos règles de fonctionnement. Il nous faut nous assurer d'une bonne compréhension par tous des enjeux liés à ce travail d'élaboration. Un groupe de travail, le groupe statuts, (ouvert à tous à priori) de huit coopérateurs environ (moyenne et un peu permanence) élabore depuis presque une année les éléments de ce que pourrait être cette proposition. Sur la quasi-totalité des titres composant cette rédaction - il y en a 9 - un consensus est acquis.

- Titre I : forme - dénomination - siège - objet - durée
- Titre II : capital social - parts sociales
- Titre III : admission - retrait - exclusion
- Titre IV : présidence - comité de gouvernance
- Titre V : assemblées générales
- Titre VI : comptes sociaux - affectation des résultats
- Titre VII : révision coopérative
- Titre VIII : dissolution - liquidation
- Titre IX : actes antérieurs à l'immatriculation

Vous pouvez en prendre connaissance dans le drive accessible depuis votre espace membre (Drive > comités > 7. comité statuts > comptes rendus) et surtout merci de le faire.

A ce jour, et depuis 4 mois environ, sur les titres 4 et 5 traitant plus directement de la gouvernance – Qui décide de quoi et selon quelles procédures ? Les débats sont forts, les positions paraissent quelquefois divergentes, des fois trop pour que ce groupe qui à la fois s'épuise à la tâche et qui ne renonce pas à y arriver se sente suffisamment légitime de par son petit nombre pour trancher. Mais il faut avancer.

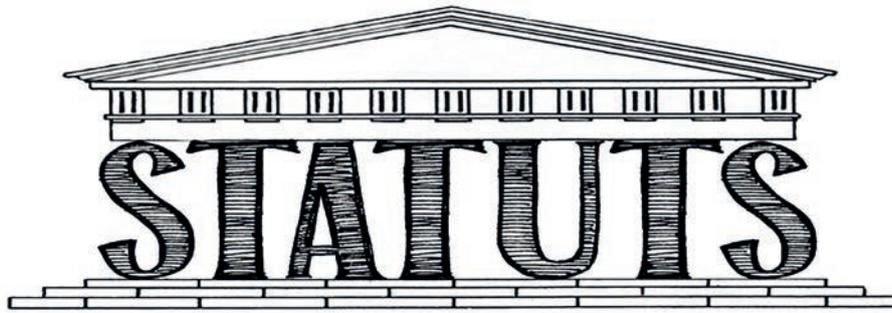
Les questions à cette date sont :

Pouvons-nous décemment penser pouvoir proposer une version suffisamment consensuelle en A.G. en septembre? Une partie importante du groupe en doute fortement quant aux délais

Comment rendre cette version plus consensuelle sur le contenu et la méthode ?

Devons-nous remettre à l'an prochain la rédaction définitive de nouveaux statuts, en en faisant mandat à la nouvelle présidence ? Ce qui laisserait le temps à d'autres coopérateurs de s'emparer des enjeux et questions.

Devons nous organiser pendant l'été une sorte de grande Agora, pour en débattre ? Mais Qui pourra être présent ?



Notre groupe statut a quand même produit trois propositions, distinctes, des titres 4 et 5 (cf. Le Drive encore ! Drive > comités > 7. comité statuts > propositions statuts titre 4 et 5) .

Celle d'Alix, celle de Mireille et celle dite « des salariés ». Merci encore d'en prendre connaissance, pour comprendre où se situent les divergences.

De ces trois propositions comment n'en faire qu'une seule ? En mixant ce qui peut l'être ? En en choisissant une ? En débattant très largement et longuement pour que se manifeste un choix ?

Est-ce que la situation est grave docteur ?

A cette question chacun apportera sa réponse selon les priorités qu'elle ou il accorde aux choses de la vie, et à un projet comme celui de La Cagette. Mais nous nous devons de vous informer et de vous informer que les choses ne marchent pas toutes seules. HELP !

Bon maintenant que vous savez, une citation de Machiavel aurait été parfaite à cet endroit mais pratiquant l'auto censure et respectant toutes les sensibilités, si on n'aime pas Machiavel, on aimera peut être plus Sénèque : « Ce n'est point parce que la chose est difficile que nous n'osons pas c'est parce que nous n'osons pas, qu'elle est difficile »

Est-ce que entrer dans une réflexion sur les statuts est difficile ?

Non, parce qu'il ne s'agit pratiquement pas ou plus, au point où nous en sommes de connaissances de textes etc. le partage de cette connaissance a été fait et se trouve de façon remarquablement explicite et didactique dans les comptes rendus d'Alix . Il s'agit plus d'avoir une réflexion argumentée, enrichie par l'expérience de groupes sur comment on crée ce nouvel outil que l'on nomme La Cagette. Qui y décide quoi ? Et cette compétence là à la Cagette il n'y a que ça.

## Ne restons pas figé·e·s, finissons les statuts !

Par Cath Gustau

Membre de La Cagette depuis novembre 2015, co-présidente de l'association puis présidente de la coopérative, j'ai été séduite par l'intrigant modèle que j'ai trouvé en arrivant. Venant d'un milieu très individualiste (je travaille dans la santé, et suis en libéral), j'y ai trouvé un espace où m'épanouir dans le collectif. Cela a été une vraie révolution dans ma vision des relations humaines, et dans le bon sens : nous sommes capables d'accomplir des merveilles en donnant à chacun·e la possibilité de s'investir à la hauteur de ce qu'elle ou il souhaite dans un projet d'envergure !

Au fur et à mesure de notre expansion, passant d'une association avec 145 membres en 2015 et dépassant maintenant les 1300 membres, réalisant un chiffre d'affaires frisant le million d'euros, ayant des dizaines voire centaines de milliers d'heures de bénévolat à notre actif, nous pouvons le dire, nous somme fort·e·s et pouvons nous féliciter de ce que nous avons déjà réalisé.

Notre mode de fonctionnement, en autogestion, horizontal, si particulier, est l'une des raisons pour lesquelles je suis très fière de participer à La Cagette. Peu d'entreprises peuvent s'enorgueillir d'avoir une gestion aussi souple et réactive, changeant quand il faut changer, évoluant au fil des besoins et des demandes !

Cette gestion génère parfois des tensions quand les responsabilités ne sont pas explicitées .../...

# STATUTS

.../...

assez finement. En gros, plus nous avançons, plus nous nous spécialisons, et plus le fonctionnement devient obscur pour celui ou celle qui n'a pas déjà un pied dans notre système. Parfois même pour les membres très impliqué-e-s. On le dit souvent : il y a tellement de choses en même temps à La Cagette que c'est vraiment nébuleux.

Les statuts et le manuel des membres sont là pour expliciter (entre autres) le modèle de gouvernance et le règlement intérieur qui en découle.

Mettre en place des statuts et un manuel des membres qui nous ressemblent est maintenant une priorité pour permettre un bénévolat serein des membres et un travail serein des salarié-e-s. Cela nous permettra en effet de clarifier qui fait quoi, comment et pourquoi. C'est d'une importance capitale dans notre projet, pour éviter la démotivation de celles et ceux qui s'impliquent et ne savent pas sur quel pied danser. Cela permettra aussi ou nouvelles et nouveaux souhaitant participer à la construction du projet de savoir à qui s'adresser, et quelles missions elles et ils pourront accomplir.

Le groupe statuts dont je fais partie s'est engagé à rédiger des statuts conformes à notre manière de fonctionner pour mars 2018. Cette échéance a été repoussée une première fois, et après 8 mois de travail à hauteur de 2 réunions en moyenne par mois (16 réunions notées sur l'agenda), nous ne parvenons pas à trouver une position commune. Beaucoup de réunions se sont passées dans un climat tendu, et il a entraîné chez certain-e-s, et je me prends en exemple, une énorme baisse de motivation et un intense sentiment de découragement.

Le fait de ne pas parvenir à nous mettre d'accord sur la rédaction n'est ni une bonne chose, ni une mauvaise chose : il est normal qu'un projet de telle ampleur, dans lequel nous mettons beaucoup de nous même, entraîne des postures qui divergent. Certains membres du comité souhaitent que l'on repousse encore l'échéance de livraison des statuts.

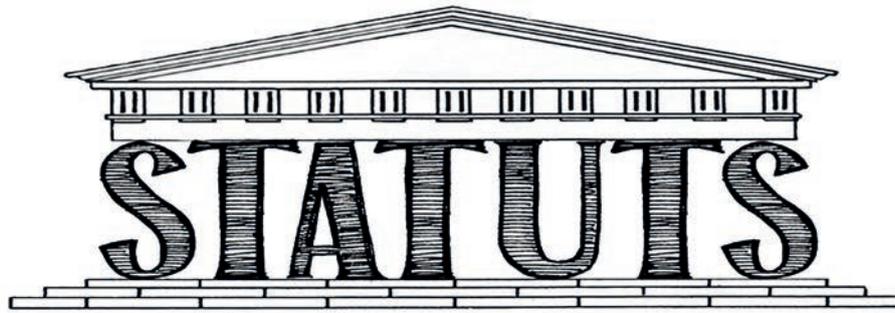
Quelles sont alors les possibilités ?

1 - Proposer plusieurs versions de statuts et du manuel des membres, puisqu'il y a différents avis qui se confrontent. Faire confiance à l'Assemblée Générale, qui est souveraine chez nous puisqu'elle est composée de l'ensemble de nos membres, pour décider quelle version choisir.

2 - Repousser l'échéance de la rédaction d'encore six mois, sans aucune garantie que le comité aura réussi à s'entendre pour proposer une vision unique. Le risque est d'accentuer encore plus la tension dans le groupe (certaines propositions sont tellement antagonistes qu'aucun consentement ne sera trouvé). Se retrouver encore six mois dans une situation floue qui impacte tout le monde.

Vous aurez compris je pense vers quelle solution je penche. Et vous, qu'en pensez vous ?





## À peine plus d'un an et il faudrait déjà modifier les statuts ?

Par Alix Margado

Oui bien sûr !

Comme très souvent lorsqu'on crée une association ou une société, on rédige des statuts qu'on a plus ou moins recopiés chez d'autres (par exemple La Cagette de Montpellier a calqué en grande partie ses statuts sur ceux de La Louve). Une fois l'activité démarrée, on s'aperçoit que le fonctionnement réel amène d'autres idées, d'autres aspirations, d'autres solutions pour organiser le fonctionnement de la société qu'on a constituée pour réaliser nos objectifs. Pour La Cagette, nous savions dès le départ qu'il faudrait ajuster les statuts de notre société coopérative à notre fonctionnement, à nos objectifs de participation et d'implication, à notre volonté de construire un système qui favorise l'éducation populaire et pas la captation du pouvoir et du savoir par une minorité. C'est pourquoi un comité statuts s'est mis en place très rapidement : plus de 15 réunions depuis le mois de juin 2017 !

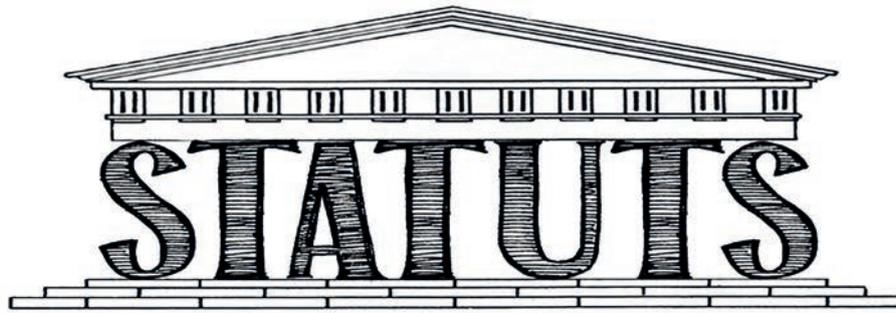
Au début nous avons balayé tous les articles des statuts de La Cagette ne posant pas de problèmes parce que soit nous étions unanimement d'accord sur les enjeux soit il s'agissait de modifications mineures. Un bon travail a été fait avec des documents qui sont prêts et qui pourront servir à expliquer les choix proposés par le comité à davantage de coopératrices et de coopérateurs, comme nous nous y étions engagés en définissant l'objectif du comité, ceci afin de préparer les débats et la décision de l'assemblée générale extraordinaire qui finalement modifiera si elle le souhaite les statuts.

Ensuite nous nous sommes attaqués aux articles qui parlent de la gouvernance : qui est responsable de quoi, avec quels pouvoirs, quels engagements et responsabilités, au nom de quelle légitimité ? Il s'est avéré, et parfois avec force et quelques oppositions, que nous ne sommes pas d'accord au sein du comité pour proposer une seule mouture des statuts sur ce sujet de la gouvernance alors que nous avons réussi à le faire pour tous les autres sujets que les statuts abordent.

Or les statuts sont un contrat, ce contrat est la résultante d'une entente entre celles et ceux qui les votent et qui les acceptent comme cadre de régulation de leurs propres actions au sein de l'entreprise. Il me paraît donc hasardeux, très hasardeux même, de proposer des versions multiples au vote des associés, comme si certains d'entre nous défendaient une position contraire à celle défendue par d'autres d'entre nous. Une société, fût-elle coopérative, n'est pas un parti politique même si elle est porteuse d'objectifs politiques. Elle est une entreprise dont tous les membres approuvent les objectifs et l'activité (cf. le préambule des statuts et l'article sur l'objet social), et qui se donnent des règles de décision au sein du cadre légal par les articles des statuts qui parlent de la gouvernance (tous les articles contenus dans les Titres IV et V de nos statuts).

Qu'advierait-il si certains des coopérateurs disaient qu'ils ne sont plus d'accord avec l'objet social de la coopérative La Cagette ? Comment continuerions-nous de nous impliquer ensemble ? Il en est de même pour la gouvernance : qu'advierait-il si certains d'entre nous n'étaient plus d'accord avec la façon dont les responsabilités sont assumées et dont les décisions sont prises ? Nous irions de contestations en désertions, et de querelles en abandons ? C'est pourquoi il me semble impératif que nous continuions à réfléchir collectivement, en mettant à jour nos désaccords, en les expliquant, en allant par sondage interroger sur tel et tel point les membres de la coopérative, pour finir par adopter une proposition commune susceptible de satisfaire tout le monde.

Il ne s'agit pas de cacher et d'oublier les différences mais de faire surgir par l'échange ce qui va nous réunir et que nous serons capables d'expliquer à l'assemblées des associés. Chaque associé pourra ainsi poser ses questions, lever des objections et proposer des corrections ou modifications, mais il le fera en connaissant les débats qui ont déjà eu lieu au sein du comité ainsi que dans .../...



.../...

les éventuels sondages et réunions complémentaires qui restent à organiser avec un ou des panels d'associés.

Il s'agit de produire collectivement une règle à laquelle toutes et tous consentent.

Et cela, ça demande à mon avis encore un peu de temps, pas une éternité, mais quelques mois encore !

Actuellement nous ne respectons pas à la lettre les statuts signés en avril 2017 et qui sont consultables sur le drive de La Cagette. Cela n'a pas empêché les innovations et les expérimentations en matière de gouvernance. Nous avons par exemple fait évoluer le Forum devenu Agora tantôt en lieu de décision, puis uniquement d'information, puis parfois d'échanges en ateliers. Nous ne sommes pas à ce jour complètement calés sur le ou les formats qu'ont pris ou pourraient prendre ces Agora mensuelles. Nous avons par exemple aussi établi plus récemment les tables rondes du mardi, puis des tables rondes mensuelles : pas complètement rodées ni suffisamment comprises dans leur enjeu par nous tous, ces tables rondes méritent d'être encore interrogées sur leur efficacité en matière d'engagement et de prises de responsabilités. D'autres initiatives participent fortement à la structuration de la vie de notre coopérative alors qu'elles n'étaient préméditées à l'origine : tels les goélands qui survolent toute la vie du magasin, ou les facilitateurs qui remplacent en quelque sorte ce que nous appelions au début les super cageots. Nous voyons qu'encore nous testons ce qui marche, pourrait marcher, peut-être marchera, marchera à coup sûr, devient nécessaire ou finalement n'est plus utile.

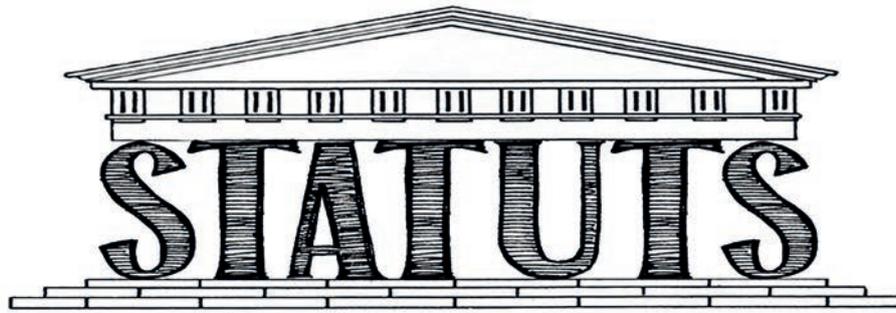
Tous ces tests, ces initiatives, ces nouvelles procédures que nous créons trouvent leur place dans le Manuel des membres qui est l'équivalent d'un règlement intérieur. Nous n'avons pas clairement défini encore comment ce Manuel des membres peut être révisé, mais en tout cas c'est plus facile de le modifier que des statuts. Et il peut contenir toutes nos innovations. Gardons aux statuts le cadre général et au Manuel des membres les pratiques du quotidien. Bien entendu les dispositions de l'un doivent être cohérentes avec les dispositions de l'autre et inversement.

Les statuts, en matière de gouvernance, doivent refléter nos pratiques et pas l'inverse. Il ne faut pas croire qu'un texte, si savamment rédigé soit-il, va régler les problèmes de dysfonctionnement ou éviter des litiges. Ce sont les femmes et les hommes qui œuvrent ensemble qui dégagent une dynamique positive ou freinent les projets, quel que soit le texte qui les encadre.

Attendons encore et continuons à réfléchir collectivement sur les choix de gouvernance que nous voulons graver dans le marbre de nos statuts (on ne modifie pas les statuts chaque année, comme on ne change pas les règles d'un sport chaque année). Parmi les presque 1300 associés à ce jour, il y a des personnes pour lesquelles la gouvernance doit être totalement horizontale, d'autres qui imaginent des délégations et des mandatements qui confèrent des responsabilités et pouvoirs de décisions à quelques membres désignés ou élus, d'autres qui souhaitent que toutes celles et ceux qui ont des idées puissent les concrétiser librement pour le bien commun de La Cagette, etc.

Rien ne nous empêche de continuer à tester et expérimenter. La responsabilité formelle et légale de la présidence de notre coopérative SAS est bien sûr totalement engagée par notre fonctionnement, et si nous testons et expérimentons, nous devons le faire en toute responsabilité quant à la légalité d'une part et quant à la cohérence avec nos objectifs partagés d'autre part.

Lors de l'AG annuelle du 29 septembre qui statuera sur les comptes de notre premier exercice comptable, Catherine Gustau notre présidente actuelle pourra être réélue si elle souhaite continuer son mandat, ou bien quelqu'un d'autre sera élu pour la remplacer. Il me semble qu'un bel enjeu de cette nouvelle mandature serait notamment de présider à la réflexion collective sur nos choix



fondamentaux de gouvernance (présider ne veut pas dire décider à la place de tous mais permettre à tous de s'exprimer à travers un texte commun).

Je préfère pour ma part ne pas précipiter une rédaction qui risque d'être imparfaitement comprise et finalement aussi mal appliquée que nos statuts actuels. Prenons le temps et quelques moyens d'animation pour qu'une majorité d'entre nous approuvent ou désapprouvent en toute connaissance de cause la nouvelle rédaction des statuts qui pourrait être proposée au vote d'une assemblée générale extraordinaire à réunir courant 2019.

## Pourquoi faut-il terminer au plus vite le travail sur les statuts ?

Par Les salarié·e·s

Au moment de la création de la coopérative, et dans un souci d'efficacité, nous avons repris en grande partie les statuts juridiques du supermarché coopératif La Louve. Nous l'avons annoncé à l'AG du 19/03/2018 avec comme engagement de revenir un an plus tard avec des statuts adaptés à notre fonctionnement réel. Le comité Statuts s'est alors mis sur le sujet en Juillet 2017. Par cette tribune, nous souhaitons partager avec tou·te·s les membres pourquoi il devient impératif selon nous de voter les nouveaux statuts lors de la prochaine AG. Nous voyons trois raisons principales :

Petit un, parce que nous observons une multiplication des tensions en interne depuis plusieurs mois et cela pourrait avoir des conséquences graves pour le projet. Ces tensions sont directement liées au fait que nous n'avons pas de statuts légitimes. Sans règle commune, personne n'est légitime pour prendre de décisions. Or dans une entreprise en création comme la nôtre, nous sommes obligé·e·s de prendre des décisions quotidiennement.

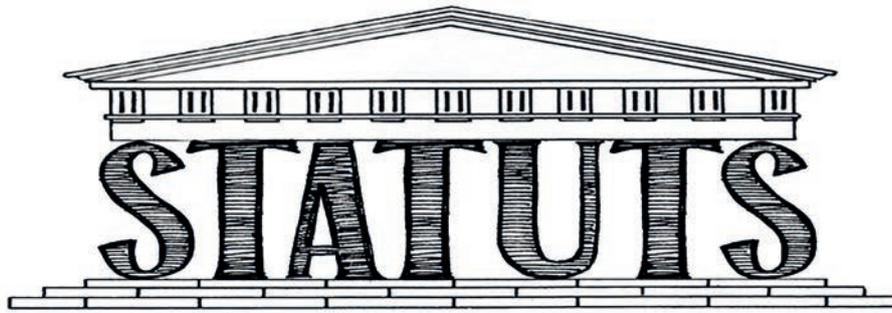
D'une part, il y a une divergence de points de vue au sein même du comité statut. Plusieurs réunions ont mené à de vives tensions épuisant tout le monde et freinant l'avancée du travail collectif. Nous sommes aujourd'hui confrontés à une impasse inédite où nous ne trouvons pas de consentement au sein du comité. Plusieurs versions des statuts sont donc aujourd'hui en cours d'élaboration, travaillées par les petits groupes intéressés.

D'autre part, des conflits ont émergé dans d'autres comités, entraînant la sollicitation du comité animation pour se saisir de « la gestion des conflits ». L'idée étant d'avoir des outils et un cadre sécurisé pour tou·te·s en cas de problèmes. Le climat actuel n'est donc pas apaisé ni clair, ce qui peut avoir deux conséquences :

1 - Un arrêt de travail d'un·e ou plusieurs salarié·e·s, risquant d'entraîner, au-delà des problèmes de santé individuels, des problèmes de logistique du magasin mais également une visite de l'inspection du travail au sein de notre modèle « atypique ».

2 - Un « burn-out coopératif » de membres bénévoles, qui pourrait entraîner un domino express de désengagement citoyen, affectant l'ensemble du projet.

Petit deux, parce que nous sommes une structure en mouvement, notre fonctionnement évolue au fil de notre ouverture à de nouveaux et nouvelles membres. Nous pourrons continuer le travail et réviser les statuts après l'AG, c'est toujours ce que nous avons fait par le passé. Les frais juridiques nous paraissent soutenables devant l'importance de poser un nouveau cadre pour la participation de tou·te·s. Car combien de structures sont gangrenées dans leur quotidien par des non-dits pour des problèmes de gouvernance et de responsabilité ? Beaucoup trop, et c'est pour cela que .../...



.../...

nous sommes convaincu·e·s qu'il faut expliciter au plus vite notre fonctionnement, car notre situation économique est fortement liée à la mise à jour des statuts.

Petit trois, parce que nous ne pouvons pas échouer dans notre mission. Nous avons mis une telle énergie collective dans ce projet, des dizaines de milliers d'heures de bénévolat.

La Cagette est connue dans beaucoup de réseaux locaux et nous avons un fort potentiel de transformation sociale. La particularité de notre modèle ouvre de nouvelles voies pour des organisations collectives. Si nous échouons, ce sera difficile individuellement pour les membres s'étant impliqués, mais l'échec collectif sera pire encore.

Voilà pourquoi la situation est alarmante ! Mais elle est loin de nous abattre pour autant ! Nous avons travaillé d'arrache-pied pour vous présenter une version où nous sommes convaincu·e·s que chaque personne souhaitant s'impliquer trouvera sa place, où chaque personne souhaitant émettre des réserves trouvera une oreille identifiée, où le pouvoir et les responsabilités qui en découlent seront clairement identifiés. Nous continuerons de travailler dessus cet été avec les membres intéressés. N'hésitez pas à nous solliciter pour en savoir plus.

-O-O-O-O-O-O-O-

## TRIBUNE LIBRE

Pourquoi y a-t-il des produits qui ne correspondent pas du tout à mes valeurs sur les rayons de notre magasin ?

Par Charles Godron

La Cagette affiche entre-autres objectifs de travailler à proposer des produits de meilleure qualité à des prix plus bas, tout en respectant les producteur·rice·s. Pour avancer dans cette direction nous proposons déjà un grand nombre de produits éthiques et responsables de qualité, mais tous ne sont pas économiquement abordables à toutes les bourses. Si des produits qui ne répondent pas à ces critères sont dans nos rayons c'est suite à des demandes de coopérateur·rice·s qui doivent faire des choix pour des raisons financières, et tout l'enjeu dans ce domaine consiste à faire de mieux en mieux. Si nombre de personnes ne trouvent pas à La Cagette les produits qu'elles consomment habituellement, elles iront les acheter ailleurs parce qu'elles n'auront pas le choix, et ne reviendront pas à La Cagette de sitôt, leur idée sera faite et basée sur une expérience concrète : "Je n'ai pas les moyens d'y faire mes courses". Elles ne découvriront pas tous les autres produits que nous proposons et proposeront à l'avenir, et le chiffre d'affaire de leur consommation ne contribuera pas à améliorer nos propositions. Nous ne sommes pas un énième magasin bio et éthique, nous sommes une alternative qui cherche à améliorer les choses et il y a beaucoup de chemin à parcourir. Les individus disposent de leur propre jugement pour décider de ce qu'ils choisissent de consommer ou pas. Notre chemin est d'avancer sur de meilleures propositions à de meilleurs prix tout en permettant à chacun·e de faire toutes ses courses à La Cagette selon ses

moyens, tout en découvrant plein de nouveaux produits, et pas-à-pas, en fonction de ce que nous pourrions proposer de mieux, modifier ses choix de consommation pour de meilleurs produits devenus accessibles.

Si nous voulons que de nombreuses nouvelles personnes viennent participer à notre alternative, il faut que ces personnes trouvent à La Cagette ce dont ils ont besoin aujourd'hui et puissent y faire toutes leurs courses.

Nous avons référencé récemment dans nos rayons un bon nombre de produits qui vont en faire bondir plus d'un·e, et ces produits ont été sélectionnés pour leur bas prix, et/ou parce que ce sont des demandes de la part de coopérateur·rice·s.

Prenons deux exemples emblématiques :

- Nous proposons parmi de nombreux miels de très belle qualité une référence premier prix d'un miel origine hors UE à 6,37€/Kg. Concernant le miel, en France la consommation de miel est de l'ordre de 4 fois la production nationale. Un miel de bonne qualité est vendu dans une fourchette approximative de 10€ à 30€ le Kg, si quelqu'un·e sait comment trouver un miel français de bonne qualité à un prix qui est équivalent à ce miel premier prix c'est super, je ne sais pas si c'est possible, mais en admettant que ce ne soit pas possible, si les personnes ayant des moyens leur imposant d'être très attentifs aux prix peuvent faire des économies substantielles sur nombre de produits de leur panier, alors ils pourront choisir d'acheter un miel un peu plus cher.
- Les gobelets et les couverts en plastique. Ils sont là parce que certain·e·s ont fait la demande de gobelets et couverts à usage unique. Nous savons tous l'impact environnemental de ces produits en matière plastique, à minima nous pouvons déjà dire que les cageots et cagettes ne les laissent pas sur la plage ou ne les jettent pas dans la garrigue après leur pique-nique. Il va de toute manière falloir leur trouver une alternative, leurs jours sont en effet comptés par la loi qui prévoit l'interdiction de la vente de vaisselle en plastique jetable après utilisation (gobelets, verres et assiettes) dès le 1er janvier 2020 (curieusement les couverts eux ne sont d'ailleurs pas concernés par cette loi...) Nous pouvons - à mon sens nous devons - travailler sur ces produits (il y a aussi les films et sacs alimentaires) pour en chercher de plus respectueux de l'environnement et à des prix comparables, et pour cela il faut que de nouveaux·lles coopérateur·rice·s s'emparent de ces questions en venant grossir les rangs du groupe approvisionnement.

Quoi qu'il en soit, notre fonctionnement est pragmatique : si un produit ne se vend pas il disparaîtra des rayons, comme par exemple nombre de fruits et légumes "conventionnels" qui se vendaient très mal. Mais il faudra du temps pour pouvoir estimer si un de ces produits doit ou non sortir des rayons, nous sommes pour le moment en bonne partie entre coopérateur·rice·s soucieuses·x de leur alimentation, nous ne pourrions vraiment juger de la pertinence de la présence de tel ou tel produit quand nous aurons intégré de nombreuses·x nouveaux·lles coopérateur·rice·s ne faisant pas partie du premier cercle des personnes déjà très averties et soucieuses de la qualité des produits qui composent en bonne partie les 1300 coopérateur·rice·s que nous sommes aujourd'hui.

Il faut que la présence de ces produits à bas prix nous encourage à mobiliser nos forces pour leur chercher des articles de remplacement à des prix abordables, le groupe approvisionnement a besoin de renforts pour améliorer notre gamme au fil du temps ! La problématique est intéressante : nous ne sommes en effet pas en capacité aujourd'hui de multiplier à l'infini le nombre de nos fournisseurs, bien au contraire, pour des raisons de logistique simples à comprendre : ce n'est pas du tout le même temps de travail pour nos salariés de gérer les commandes auprès de quelques gros fournisseurs et auprès de beaucoup de petits fournisseurs, car qui dit commande dit aléas : erreurs, ruptures de stock, problèmes de transport, de livraison, de retours de produits non commandés... Multiplier les fournisseurs c'est multiplier les problèmes et les interlocuteurs donc augmenter le temps nécessaire pour les joindre et régler les problèmes. C'est un euphémisme de dire que nos salarié·e·s ont leur temps de travail bien rempli, et il me semble que nous devons pouvoir continuer à mobiliser cette énergie en priorité pour tous nos petits fournisseurs de produits frais et locaux auxquels nous tenons tant.



Ont participé avec passion et concentration à la réalisation de cette Gazette de La Cagette : Alix, Antonin, Cath, Charles, Corentin, Élie, Faustine, Gérard, Jacques, David, Julien, Maxime, Mireille, Suzanne, Thibaud, les participant·e·s aux comités, en espérant n'avoir oublié personne, et sans pouvoir citer nommément tou·te·s les autres trop nombreuses·x pour leurs conseils, avis circonstanciés, avisés, inspirés et inspirants.

La Gazette de La Cagette est un lieu d'expression pour les membres de La Cagette. Si vous souhaitez participer à la prochaine Gazette, que ce soit en proposant un article, des photos, des dessins, des bisous, des ... Faites-vous connaître !



## LA CAGETTE DE MONTPELLIER

Supermarché coopératif et participatif

Magasin et siège :

19 avenue Georges Clémenceau  
34000 Montpellier

---

contact@lacagette-coop.fr

---

09 83 34 66 91

---

Horaires d'été :

Lundi de 17h à 21h

Mardi à vendredi de 8h à 10h30

et de 17h à 21h

Samedi de 8h à 21h

Bureau des Membres :

19 avenue Georges Clémenceau  
34000 Montpellier

---

Ouverture du mercredi au vendredi  
de 17h à 19h

---

Renseignements sur place ou par  
téléphone aux mêmes horaires :

04 11 80 25 30

04 11 80 25 31

Web : [lacagette-coop.fr](http://lacagette-coop.fr)

Page fb : @LaCagette34



# LIENS

Annexe à La Gazette de La Cagette  
Juillet 2018

- [Compte-rendu de l'Agora du 2 juillet 2018](#)
- [Formulaire «devenir facilitateur·rice»](#)
- [L'Espace Membre](#)
- [Comptes-rendus du Comité Statuts](#)
- [Propositions pour les titres 4 et 5 des statuts](#)

